



Je souhaite louer un VAE SAFIR ?

1. Connectez-vous à l'espace VAE dans votre application SAFIR.
2. Indiquez votre souhait de location.
 - Jusqu'au mois d'octobre 2019, la durée de location est d'une durée d'une semaine. La location est établie du mardi de 11h à 14h au mardi de 11h à 14h.
 - A compter du mois d'octobre 2019, vous pourrez choisir la durée de la location : d'une semaine à 3 mois.
3. La disponibilité des vélos est indiquée en temps réel.
 - Le VAE est disponible !
 - Veuillez fournir un dépôt de garantie de 200€ au CE de Safran Helicopter Engines à l'ordre de CARALLIANCE et signer les « conditions générales de location ». Le CE vous délivrera une « attestation pour mise en selle ».
 - Nous vous contacterons sous 48h ouvrées pour convenir d'un rendez-vous.
 - Le VAE n'est pas disponible ?
 - Vous figurez sur une liste d'attente et serez contacté par ordre d'inscription.
4. Le rendez-vous de mise en selle
 - Munissez-vous de l' « attestation pour mise en selle »
 - Accordez-nous 15 minutes, nous vous expliquons le fonctionnement du VAE (rechargement de la batterie, description du guidon connecté, ...)
 - Jusqu'au mois d'octobre 2019, les rendez-vous de mise en selle sont effectués le mardi de 11h à 14h.
 - A compter du mois d'octobre 2019, nous convenons ensemble de la date et de l'heure du rendez-vous au sein de l'entreprise.

Comment restituer mon VAE SAFIR ?

1. Le rendez-vous de restitution
 - Accordez-nous 5 minutes pour effectuer l'état des lieux de restitution et vous rendre votre chèque de caution si aucun signalement n'est relevé.
 - Jusqu'au mois d'octobre 2019, la restitution s'effectue le mardi de 11h à 14h.
 - A compter du mois d'octobre 2019, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous en fonction de la durée de votre location.
2. Vous souhaitez acheter un VAE à titre personnel ? Bénéficiez d'avantages tarifaires auprès de notre partenaire vélociste local.